

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
Du lundi 4 mars 2024

Date de la convocation : le 26 février 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 4 mars à dix-neuf heures quarante-cinq précises, le Conseil d'Administration du C.C.A.S dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal en Mairie, sous la Vice-Présidence d'Aurélié ANCRENAZ.

Nombre de membres en exercice : 15 Présents : 10 Absents : 5 Votants : 0
Pour : Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M^{me} Aurélié ANCRENAZ (Vice- Présidente), M^{me} Joëlle BIMBERT, M^{me} Annie REVERTEGAT, M. Thierry CHARRETOUR, M. Dominique ROY, M^{me} Fabienne JOLIVET-BALON, M^{me} Mireille MORAN, M^{me} Nicole SAVOINI, M. Denis POTARD, M. Jean-Luc TROGER.

Absentes excusées : M^{me} Aline WATT-CHEVALLIER (Présidente), M^{me} Delphine SCARAMOZZINO, M^{me} Virginie SIROT, M^{me} Elodie DEFASY

Absent non excusé : M. Alexandre BUSATO

Pas de Pouvoirs

Secrétaire de séance : M^{me} Aurélié ANCRENAZ

Début de séance à 20h00

Ordre du jour

1/ Approbation et vote du compte - rendu de la séance précédente du 12 février 2024

Madame Moran exprime son désaccord sur une phrase du point 4 de l'ordre du jour « Appartement aux Prés de la Barque, rénovation et entretien du T3/D37 ».

Phrase à rectifier : « Des membres proposent leur aide pour les déménager ».

Phrase rectifiée : « Madame La Présidente demande aux membres s'ils peuvent aider le couple à déménager. Les membres lui répondent qu'ils sont d'accord pour aider le couple pour leur déménagement ».

D'autres points sont alors soulevés par rapport à l'occupation du logement par le couple : loyer, assurance, travaux.

Il est proposé de remettre ce sujet à l'ordre du jour de la séance du mois d'avril.

Le compte-rendu de la séance du 12/02/24 n'est donc pas approuvé.

2/ Finalisation de la préparation du repas annuel du 17 mars 2024

Liste des invités : des précisions sont apportées par rapport à la liste (membres à aller chercher au domicile, rajout d'administrés ne figurant pas dans la liste électorale, cas particulier).

Nombre de repas : il est décidé de commander 137 repas et d'en prévoir 15 sans fruits de mer.

Organisation :

Mesdames Revertégat et Savoini gèreront l'accueil et l'encaissement des repas des accompagnants.

Monsieur Troger explique les préparatifs et le déroulement de la journée du dimanche.

Une bâche sera disposée sous les tréteaux de la paëlla pour protéger le sol des éclaboussures.

Des membres prépareront la salle vendredi après-midi et samedi matin, d'autres s'occuperont des courses.

Madame Moran a commandé les arrangements floraux à l'Atelier Nature à Fillinges et se charge des dernières courses.

Madame Revertégat s'occupe des tickets de tombola.

Une demande de matériel sera à établir à la Saint-Bruno et aux services techniques de la commune (tables, bancs, estrade).

Madame Jolivet ira chercher le pain dimanche matin à la boulangerie de Marcellaz où la commune possède un compte.

Monsieur Troger récupérera le vin au Marchand de Vins à Fillinges.

Un rendez-vous est fixé dimanche matin à 9h à l'ensemble des membres.

Déroulé :

- de 11h45 à 12h30 : arrivée des convives avec ambiance musicale
- de 12h30 à 13h15 : discours de bienvenue, apéritif et flamenco
- 13h30 service de la paëlla

Petites séquences de 10 minutes de démonstration de Flamenco tout au long du repas. Une initiation à la danse et aux palmas (taper dans les mains) est programmée à la fin du repas.

Questions diverses

3/ Retour de la réunion sur la précarité alimentaire

Madame Revertégat fait un bilan à l'assemblée des trois journées de travail sur le thème « Mieux manger pour tous », organisées les 18 et 19 janvier 2024 et le 15 février 2024.

Les journées ont été animées par ATD QUART MONDE.

Vingt et une personnes (professionnels du médico-social, animateurs, travailleurs sociaux, bénévoles des structures d'aides et personnes vivant dans la précarité) se sont réparties en trois ateliers et ont travaillé sur deux jours et demi. La dernière demi-journée était ouverte à d'autres intervenants, le but étant de construire un plan d'action concret à partir des réflexions issues des ateliers.

Trois thèmes et des pistes de travail ont été proposés.

- Comment changer le regard porté sur les personnes en grande précarité ?
 - peu de solutions réalistes
- Comment développer l'existant en matière d'accueil que ce soit en nombre de personnes accueillies et en nombre de paniers ou repas distribués ?

Il apparaît que les deux structures existantes à Bonneville ne sont pas suffisantes et sont limitées. L'hébergement d'urgence « Les Bartavelles » et d'accueil de jour, propose un repas pour un euro symbolique et « Coup de Pouce » distribue des paniers repas fournis par la banque alimentaire.

Propositions :

- Réaliser un état des lieux sur les structures et recenser les besoins est indispensable.
 - Lancer un appel au bénévolat pour renforcer l'équipe de Coup de Pouce.
 - Trouver une solution pour que les bénéficiaires puissent apporter leur aide. A voir avec la réforme du RSA (en vigueur sur la Haute-Savoie depuis le 1^{er} mars) et l'obligation pour les allocataires de consacrer 15h par semaine à une activité.
 - Faciliter les déplacements avec Proxim'iti.
- Comment améliorer la qualité des repas et apporter la dimension d'une alimentation saine et variée avec des produits frais, des légumes et des fruits ?

Actuellement, « Coup de Pouce » n'a pas les moyens (chauffeur, camion, frigo,...) pour effectuer des « ramasses » auprès des supermarchés qui ont obligation de céder leurs invendus. Des solutions de recherche de partenariat sont à étudier.

Propositions :

- Travailler avec les AMAP comme les « Paniers du Dahu » qui sont prêts à participer et qui pourraient fournir des paniers de fruits et légumes locaux.
- Réfléchir à une solution de type Epicerie solidaire.

Les participants ont décidé de former de nouveaux groupes de travail et de continuer à travailler sur ces pistes avec des réunions régulières.

4/ PLS ADIL 74, logements vacants : communication sur les réseaux de la commune

Madame Bimbert a publié un article sur le sujet dans le «Trait d' Union » du mois de février 2024 comme décidé lors de la réunion précédente. Elle rappelle que dans le cadre d'une mission de service public, l'État a confié auprès de l'ADIL 74 une action de mobilisation des logements privés vacants sur l'ensemble du département de la Haute Savoie. Toutes les coordonnées de l'association ont été diffusées.

Levée de séance à 21h50

La secrétaire et Vice-Présidente,

Madame Aurélie Ancrenaz



